

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757  
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1  
N° d'agrégation : P 202127

# Nouvelles

## Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles  
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre  
**Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy**  
Tél. : 071 30 39 12  
Fax : 071 30 58 30  
E-mail : robert.tangre@gmail.com  
Banque : BE17 0682 0138 1121

## Nouvelles

n° 272 – Novembre 2023

### Les histoires de Roger

L'émigration belge vers la France

Ce fut le cas à Fourmies...

Les immigrations italiennes et polonaises

### Histoire

Le 22 août 1914, jour le plus sanglant ...

Les derniers jours d'un brave courcellois ...

Qui est Jean Lagneau ?

Les «Gouaches de Breendonk»\*

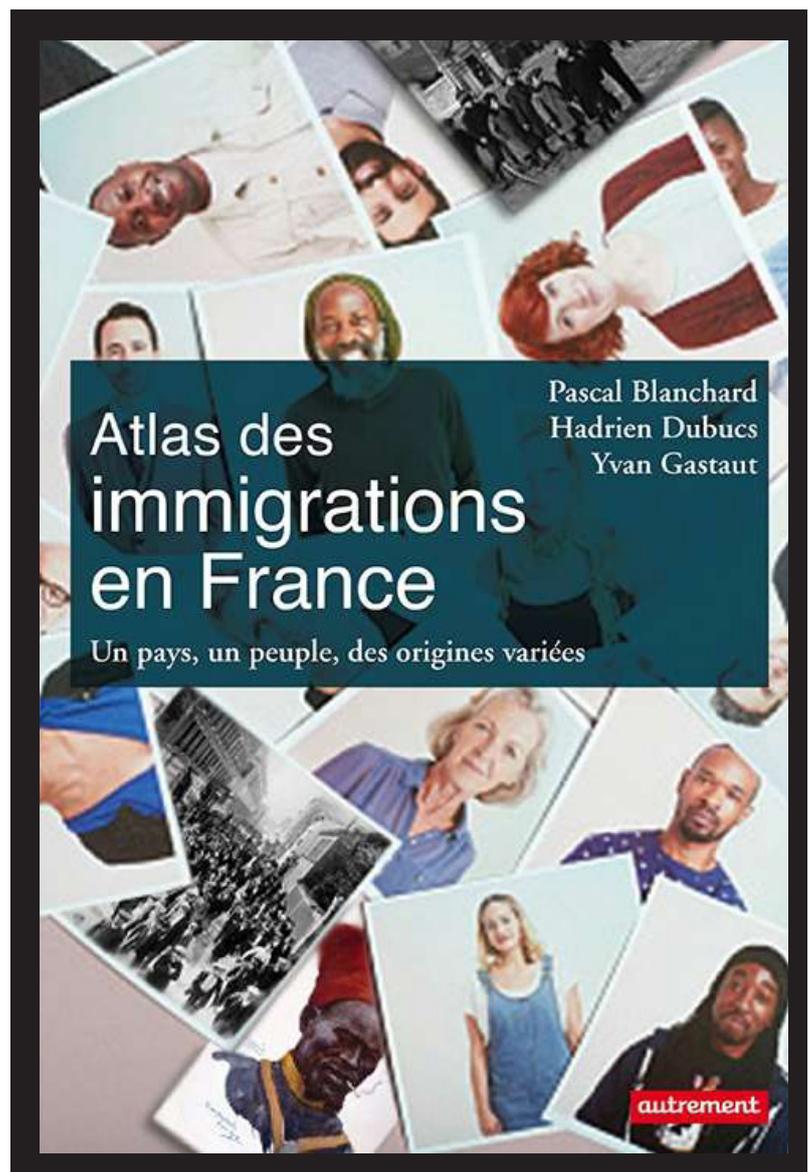
Après Jean Lagneau, Wilchar, ...

Toujours du bon côté de l'histoire» ...

Stop Loi Van Quickenborne

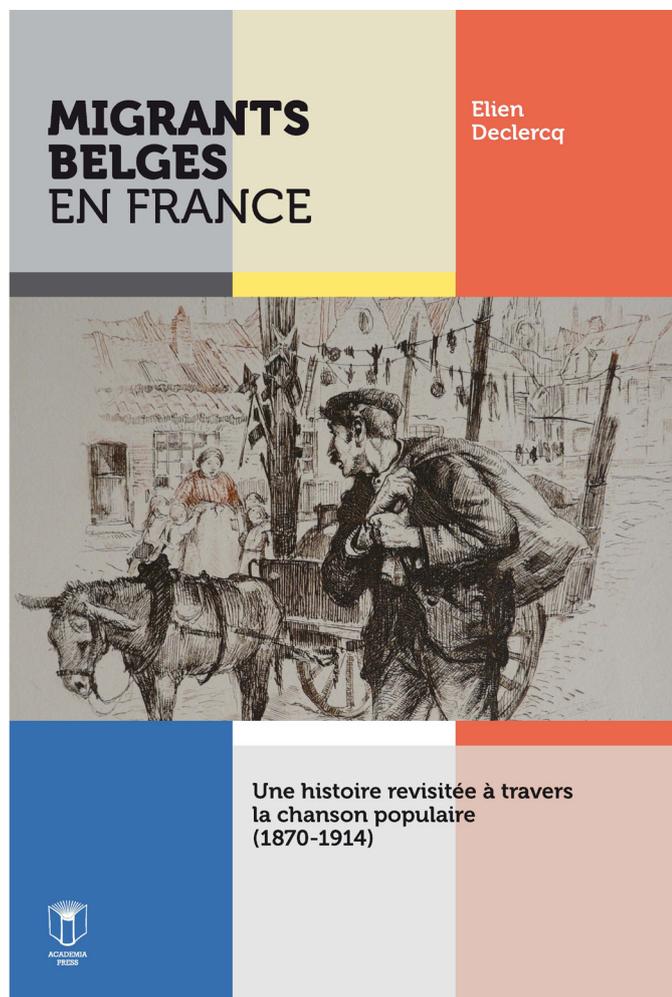
BNP-Paribas-Fortis applique la politique ...

La revanche des orages, Sébastien Spitzer



## LES HISTOIRES DE ROGER.

### L'émigration belge vers la France



Les théories fascistes introduites depuis le milieu du 19e siècle à l'appui des thèses nationalistes connaissent périodiquement des réactivations coïncidant en général avec des périodes de crise économique et une exacerbation des tensions sur le marché de travail

L'après-guerre a connu l'italophobie. L'Entre-deux-guerres a été marquée par le rejet des Polonais et des Baltes tout comme la fin du 19e siècle et le début du 20e l'avaient été par les conflits avec les Flamands

Maintenant, les craintes se portent sur les populations d'origine maghrébine. L'augmentation de la proportion de personnes de couleur fait craindre qu'elles ne soient les prochaines victimes de nos tares économiques.

Bien entendu « les vrais Belges » sont les victimes de ces hordes étrangères venant régulièrement pro-

fitier des fruits de notre travail. Aussi, il est bon, de temps en temps, de se rappeler qu'il n'y a pas de Belges au sens ethnique du terme.

L'apparition du travail du fer, l'extension de la domestication du cheval et du char de guerre à deux roues dans les populations néolithiques de l'Est de l'Europe de profonds bouleversements qui se traduisent par d'importants mouvements de population.

Au 7e siècle avant notre ère, les Celtes des hautes vallées du Rhin et de l'embouchure du Danube se mettent en marche vers l'Ouest. Les Gaulois furent les premiers à s'établir dans les contrées qui s'appelleront plus tard France et Belgique. Ils se mêlent sans grand combat à la race qui a, la première, occupé ce territoire après le recul des glaces et l'installation d'un climat tempéré.

Ces hommes ont une stature moyenne, la tête arrondie et à face courte, les yeux bruns et les cheveux noirs ils sont les descendants des chasseurs de rennes du sud qui ont suivi les troupeaux au fur et à mesure que les glaces reculaient et que les steppes et toundras favorables aux rennes se retireraient vers le nord. Les historiens ont déjà noté ces détails et l'archéologie actuelle nous en fournit les preuves.

La pression démographique aidant, d'autres Celtes suivirent les traces des Gaulois vers 600 avant Jésus-Christ. Venus du centre de l'Europe, ils se divisent en deux branches et se répandent dans l'Europe occidentale vers la Méditerranée où leur nom de Bolgs\* (les hommes) se corrompt en Volques. Ils occupent entre autres la région de Montpellier (les Volques Arécomiques) qui ont construit les fortifications des oppida dont celui de Murviel-lès-Montpellier où participent aux fouilles des membres du Cercle d'Histoire Archéologique de Marcinelle.

L'autre branche détournée par les Helvètes retranchés dans leurs réduits montagneux remonte la vallée du Rhône et occupent le nord de la France et la Belgique. Les Bolgs y deviennent les Belges. Ils vont refouler leurs cousins vers l'Angleterre chez nous et vers l'Ibérie dans le sud.

Les territoires ainsi conquis par les Belges, il y a 25 siècles sont limités par le Rhin, la Marne et s'étendent jusqu'aux rives de l'océan et à la mer du Nord.

Doluchocéphales, ils ressemblent aux Germains. Ils ont les cheveux blonds, des yeux clairs et ils sont de haute taille. Leur langue, par contre, n'est pas germanique mais purement celtique. La légende et notre histoire nationale en a fait nos ancêtres. Enfin, voilà de vrais Belges.

*\*Bolg : Le mot belge serait issu du celtique \*bhelgh « se gonfler, être furieux » (voir le gaulois \*bulga*

## Nouvelles

« sac de cuir » et le vieil irlandais bolg « soufflet, ventre »). Il faudrait le comprendre soit comme « les furieux », « les belliqueux », « les belligérants », soit comme « les fiers, les vantards, ceux qui se gonflent comme une outre ».

*\*\*Doluchocéphales : avec un crâne allongé*

Et depuis César, nous savons par ses commentaires sur la guerre des Gaules « que de tous les peuples de la Gaule, les Belges étaient les plus braves ». Encore aujourd'hui, nous citons, avec fierté, cette opinion du conquérant romain à qui nous avons donné bien du fil à retordre.

Oui, mais ces braves Belges ne vont pas rester bien longtemps d'un sang pur, d'ailleurs déjà bien troublé par les liaisons avec les autres peuples de l'Europe centrale, les premiers occupants néolithiques de notre sol et les Gaulois qu'ils ont refoulés.

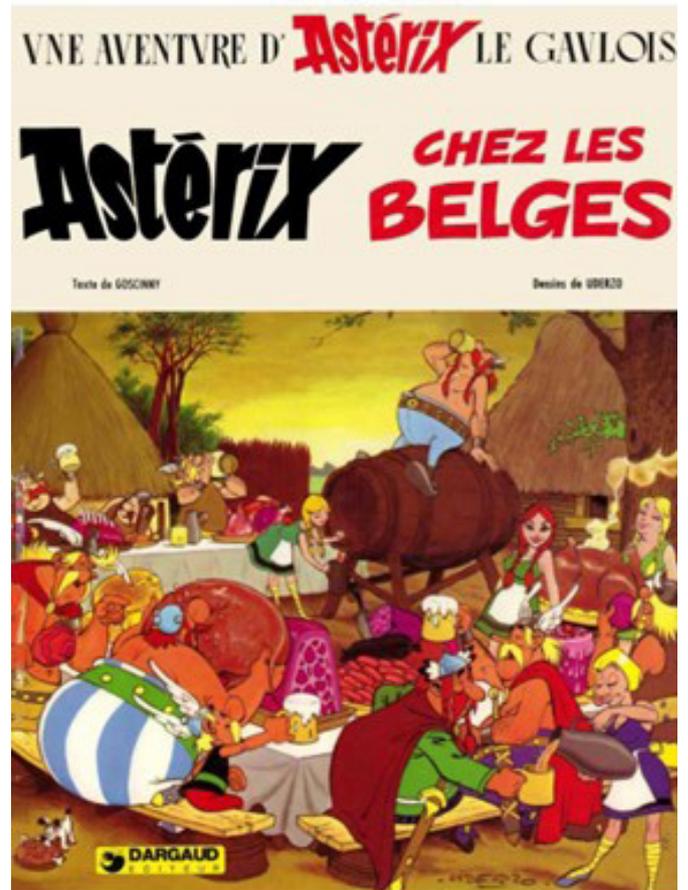
Les Romains et toutes les légions étrangères qu'ils vont envoyer à la garde du Rhin, leurs auxiliaires germaniques, vont donner un coup de neuf à notre race mais cela ne fait que commencer : Germain, Francs, Normands, Hongrois vont traverser nos contrées durant le premier millénaire de notre ère et parfois s'y établir. Après quelques siècles, on reste entre soi pour pouvoir tout à loisir s'y étripier.

Voilà que le hasard de la formation des États modernes nous rend bourguignons, français, espagnols, autrichiens, hollandais pendant des périodes plus ou moins longues. Et tous ces étrangers amènent avec eux des mercenaires italiens, suisses, allemands, croates. Bref, l'Europe se donne rendez-vous chez nous et tous ces passages donnent de charmants bambins à la teinte de la peau ou des cheveux allant du plus pâle au plus foncé. En effet, les Espagnols ont du sang berbère ou juif dans leurs veines et des villes comme Bruges, Gand ou Anvers compte encore bien de leur descendants aux yeux noirs et à la peau ambrée.

Aux 17e et 18e siècles, on appelait encore les Gantois des « Signorke ». Dès notre indépendance, on peut enfin se croire entre belges. Nous avons retrouvé un nom de famille que nous n'avions plus porté depuis dix-neuf siècles.

Hélas, de nouvelles invasions se préparent. Jaloux de notre prospérité, des pays moins chanceux nous envoient leurs sans travail et miséreux puis leurs opposants politiques français, italiens, allemands, russes, hongrois, tchèques, polonais. Les soldats espagnols républicains, et leurs bébés expulsés par Franco vont précéder dans le chemin de l'aide humanitaire les enfants de l'Afrique, de l'Amérique latine, du Vietnam.

Les réfugiés économiques ou politiques frappent à



notre porte qui s'ouvre de plus en plus difficilement. « Diantre ! On ne peut pas recevoir sur notre sol toutes les misères du monde » éructent les Vlaams Block et le Front national. « On ne peut partager le peu qui nous reste avec des millions d'affamés. Cela devient impossible » proclament les bonzes du grand capital. Comme ces gens sont peu enclin à partager leur gâteau ils recourent à la bonne vieille excuse : « Nous avons créé notre richesse, ils n'ont qu'à créer la leur . Nos ancêtres n'ont pas été mendier le pain à l'étranger, n'est-ce pas ? »

La chute de l'Empire napoléonien a conduit à la création d'un Etat tampon empêchant le vieux rêve français des frontières naturelles d'aller jusqu'au Rhin au nord. Les signataires du traité de Vienne consacrent définitivement la séparation des Belges celtiques en deux peuples séparés. Français et Belges vont acquérir au cours de près de deux siècles des habitudes des régimes et des jugements différents même si le sentiment diffus d'une même origine marque les populations de langue française de part et d'autre de l'artificielle frontière qui les sépare.

Chez nos voisins du sud, la situation politique et économique diverge de la nôtre. Le coup d'État de Napoléon III crée un deuxième empire en face duquel la Prusse constitue une Allemagne centralisée. 1870 voit l'effondrement du rêve impérial et la naissance de mouvements ouvriers. Une situation économique complexe se crée. Le Nord s'industrialise à l'exemple de l'Angleterre et de la Belgique tandis

## Nouvelles

que les provinces d'outre Loire restent à la traîne. Cependant, contrairement à la Belgique, le besoin de main d'œuvre non qualifiée dans les charbonnages ou les usines du Nord n'est pas compensé par un déplacement des agriculteurs du Centre ou de l'Ouest. La plupart de ceux qui désertent les campagnes s'installent dans les grandes villes proches de leurs villages ou à Paris. Les bougnats\* du Massif Central, les Bourguignons ou les Bretons ne montent pas dans le Nord.

Durant la période de 1850 à 1881, en Belgique, la maladie de la pomme de terre occasionne des famines en Flandre tandis que dans le Sud à peine industrialisé, les crises économiques entraînent la paupérisation d'une classe prolétarienne misérable.



La conjonction de ces deux faits socio-économiques va entraîner une forte émigration belge vers le Nord de la France. En Flandre française, on voit affluer de nombreux petits agriculteurs de Flandre occidentale (Ypres, Menin) ruinés et à la recherche de travail. Ils constituent une masse de main-d'œuvre essentiellement agricole qui va s'étaler jusqu'aux rives de la Loire.

Plus tard, leur ténacité au travail va leur permettre d'acquérir des fermes et de faire souche dans une grande partie de l'Ouest de la France. D'autres se présentent aux mines du Nord, Pas-de-Calais et s'y mêlent aux drapiers du Tournaisis, aux mineurs du Borinage et du Centre. L'émigration, par contre, est moins importante en Pays de Charleroi. Seuls les cantons proches de la frontière vont fournir d'importants contingents de travailleurs frontaliers vers les ateliers de la vallée de la Sambre.

Cette immigration de main-d'œuvre étrangère est favorisée par les autorités françaises pour compenser un déficit démographique. En 30 ans, le nombre d'étrangers passe de 380.000 en 1851 à plus d'un million en 1881. Les Belges forment alors la plus importante communauté étrangère en France et cela jusque vers 1900. En 1879, la population fran-

çaise se présente comme suit : 36.104.034 Français côtoient 375.000 Belges, 165.000 Italiens, 68.500 Espagnols, 50.200 Suisses, 60.000 Allemands ( ce sont en majorité des Alsaciens n'ayant pas voulu subir le rattachement de leur province à la Prusse au lendemain de la défaite de 1870) et enfin 30.000 Anglais.

Ces populations étrangères ne sont d'ailleurs pas mélangées de façon homogène à la population autochtone. Les archives du Ministère des Affaires étrangères belge en 1887 donnent une idée de la répartition des Belges d'après le nombre de dossiers traités par les consuls et l'Ambassade de France.

La plus grande partie de nos compatriotes se situe dans un croissant depuis le bassin lorrain, diminuant face aux Ardennes où le nombre de frontaliers est faible (Sedan, Charleville, Laon) et gagnant ensuite en importance à la fois en densité et en aire géographique dans la région partant d'Avesnes, Saint-Quentin et jusque dans la région de Dunkerque-Boulogne. Comme nous l'avons dit : la présence de petits agriculteurs flamands, et journaliers bien qu'attestée, ne se marque que de façon épisodique dans l'Ouest de la France, au nord de la Loire. On note aussi la présence de pêcheurs flamands dans les petites villes côtières de la Manche.

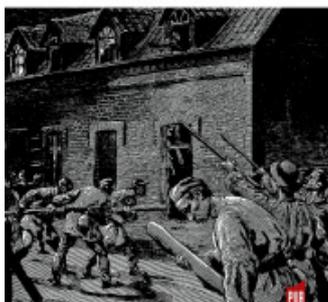
Quant aux Italiens et Espagnols, ils sont essentiellement regroupés dans les régions proches de leurs pays d'origine. Ces notions très largement résumées sont extraites de « L'Année diplomatique » de 1904. A ce moment, la communauté belge n'est plus la plus importante. Ce rôle est maintenant tenu par des Italiens. C'est une des périodes les plus marquantes pour l'émigration italienne. Cela ne signifie pas que les Belges sont devenus moins nombreux par un retour massif dans leur pays d'origine. En effet, étant de cultures très semblables et de même langue, un grand nombre de ceux-ci sont devenus de bons citoyens français sans qu'ils en fassent la demande.

Ainsi donc, voici un exemple où des Belges ont dû demander ailleurs la possibilité d'exister par leur travail. Faut-il rappeler que dès le 16e siècle, beaucoup de nos compatriotes durent s'exiler pour garder le droit à exercer librement leur religion, ce qui se renouvela au 17e siècle. Durant cette période, nombre de nos « ferons » (travailleurs du fer) quittèrent la Belgique (qui formait alors les Pays-Bas) pour la Suède pour pouvoir exercer leur métier d'une manière plus rentable.

N'oublions pas, non plus, les émigrants belges du 18e siècle vers les Indes. Ceux du début du 20e siècle vers l'Amérique du Nord, ceux qui furent envoyés par le gouvernement belge dans des essais de colonisation au Brésil et en Amérique centrale.

Ce fut le cas au Guatemala où leurs descendants quoique devenus Guatémaltèques gardent des noms de famille bien de chez nous (Dupuis, Vanderelst, Meunier,...). Quant à l'émigration belge vers l'Afrique centrale, elle ne fut jamais que temporaire et loin d'être une œuvre de civilisation. Elle fut surtout une entreprise commerciale marquée dès le début par de nombreux excès.

HISTOIRE  
« À bas  
les Belges! »  
L'expulsion des mineurs belges (Lora, août-septembre 1932)  
Bastien Cabot  
Peintre de Christophe Prochasson



\* NOM FAMILIER ET VIEILLI : marchand de charbon, qui tenait souvent un café.

*Revenons au texte de Roger Nicolas à propos de l'émigration belge en France.*

Ils trouvaient du travail et vivaient au sein d'une population dont tout les rapprochait (langue, culture, nourriture, religion). Ils avaient donc tout pour être contents

et être facilement assimilés mais...

A l'origine, la Révolution de 1789 en France et sur des principes de liberté, de fraternité, d'égalité entre tous les hommes formulés par les encyclopédistes et les réformateurs du Siècle des Lumières accordait les mêmes droits aux étrangers vivant en France qu'aux citoyens français.

La suite de la guerre contre l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre favorisa la suspicion envers les étrangers qui pouvaient menacer l'unité de la République une et indivisible.

L'idée de la nationalité allait aussi permettre à tous les provinciaux d'hier, Languedociens, Provençaux, Bourguignons et Bretons de ne plus former qu'une nation alors plus facile à défendre ensemble. Des droits exclusifs sont attachés à cette notion de nationalité et par la suite sont opposables à ceux qui se réclament d'une identité étrangère.

Durant la période de la mi- 19e siècle que nous avons évoqué, le gouvernement français trouva avantageux d'incorporer les travailleurs d'Outre-Quévrain qui ne causaient pas de troubles et pouvaient utilement combler le creux démographique que connaissait la Troisième République. Les Belges furent invités à s'installer en France avec leur famille. Les avantages de la nationalité française leur était concédés. C'est ainsi que vers le milieu du 20e siècle, à Maubeuge, pour ne citer que cet exemple, la moitié des familles étaient d'origine belge. Cet état de choses se retrouvait aussi à Roubaix, Tourcoing et dans de petites

localités proches de la frontière belge en Lorraine. Mais cela ne va pas sans mal.

Les répercussions des crises économiques cycliques de l'emploi sur la production, l'effondrement des prix de vente, la diminution des salaires, le chômage, la fermeture d'entreprises créent des déserts économiques caractéristiques d'un capitalisme brutal et suscite un malaise social et une grogne parmi les travailleurs français.

Des opposants au régime en profitent et tentent de canaliser ces éléments en les dressant d'abord contre l'étranger « celui qui vous prend votre pain en même temps que votre emploi ». Pour mobiliser ainsi les ouvriers, il faut se servir de formules simples même simplistes et les répéter sans cesse et très fort jusqu'à ce que ceux qui les assimilent soient convaincus que c'est la pure vérité. Les partis d'extrême droite d'aujourd'hui ne procèdent pas autrement.

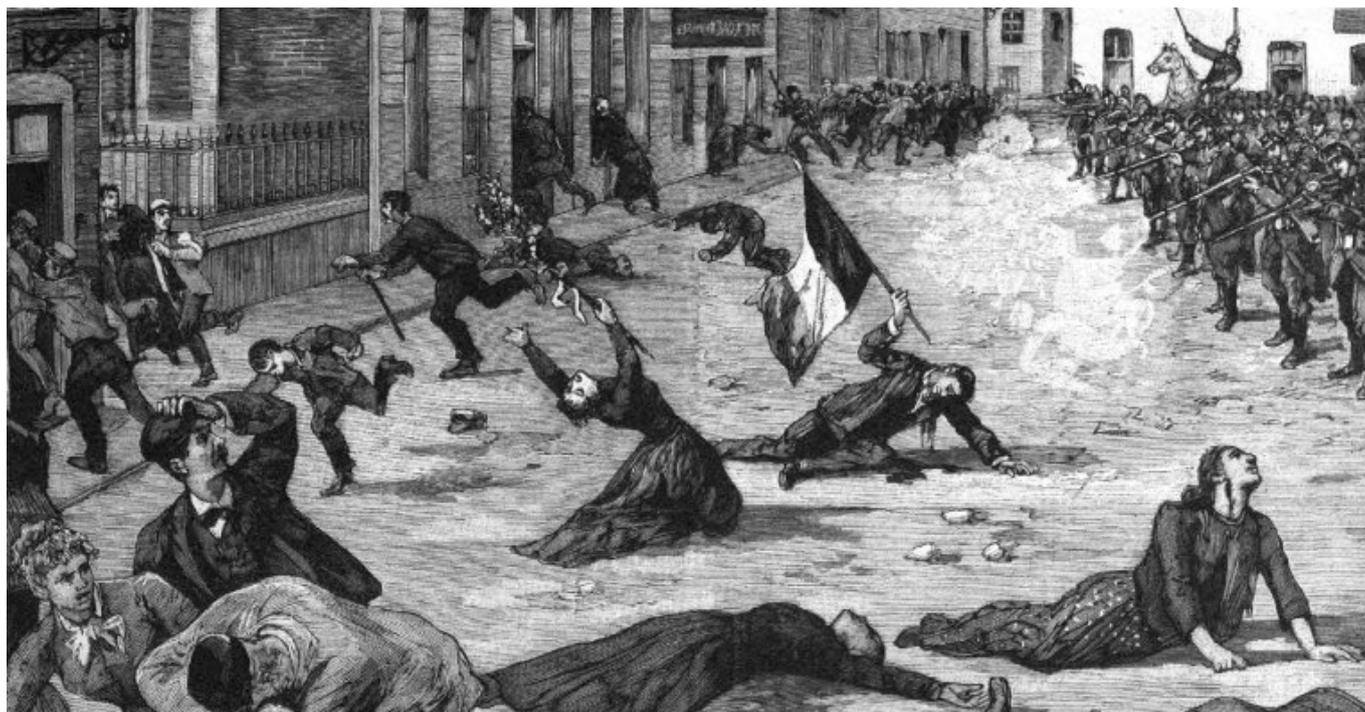
L'étouffement de la pensée par le slogan s'accompagne en général de rumeurs. « L'étranger est favorisé. On lui donne les meilleures places et de plus grands avantages. On ferme les yeux sur ses excès ». Cela marche toujours et pourtant, nous nous piquons d'être instruits, civilisés. La radio, la télévision, les journaux et magazines nous abreuvent d'informations mais aucune ne contient la vérité complète. Alors jugez de la facilité avec laquelle ces mêmes notions pouvaient bourrer le crâne de gens dépourvus de moyens d'informations ou incapables de les confronter.

De plus à cette époque les conditions dans lesquelles vivaient la classe ouvrière et les agriculteurs. Elles étaient littéralement épouvantables. Comme les Belges étaient les plus nombreux, ils étaient ainsi dénoncés comme les profiteurs de la misère des Français. Ils étaient souvent pris à partie. On les nommait des « pots d'beurre ». Comme les familles étaient restées au pays, on les décrivait comme batailleurs, enclins à prendre les filles et débaucher les femmes. Ils jouaient facilement du couteau, paraît-il. Ils sont dangereux. Cela ressemble étrangement à ce qu'on disait des Italiens et des Polonais, chez nous, il y a quelques décades.

Mais les étrangers peuvent aussi servir de boucs émissaires au gouvernement pour détourner la colère de leurs électeurs et oublier leurs propres responsabilités.

### **Ce fut le cas à Fourmies...**

Fourmies est une petite ville du département du Nord à quelques kilomètres de la frontière belge. C'était au 19e siècle un important centre lainier. La concentration industrielle y était très importante



impliquant la disparition de multiples ateliers de petite et moyenne importance et favorisant la constitution de fortes unités de production en réponse aux crises de mévente des produits fabriqués dans la région. D'habitude cette concentration industrielle s'accompagnait de baisses des salaires et de licenciements sans indemnités de chômage.

En 1891, le mécontentement ouvrier atteignit son paroxysme dans les filatures. De plus, les conditions de travail au nom de la productivité et de la rentabilité se détérioraient sans cesse. Le travail des enfants surtout était long et pénible.

La manifestation du 1er mai fut l'occasion de déposer un cahier de revendications. Cette manifestation était imposante car elle répondait vraiment à un vœu de changement des conditions de travail. Comme de coutume, les patrons lainiers firent appel à la troupe pour suppléer la gendarmerie toujours insuffisante, on le sait, pour garantir les biens matériels.

Le souvenir de 1886, dans la région de Charleroi, était encore tout fraîche dans la mémoire patronale. Le bilan de la répression sanglante qui s'en suivit compta neuf tués et plus de 30 blessés dont des enfants. Ces excès de brutalité émurent profondément l'opinion publique même bourgeoise. Qui était responsable?

Le gouvernement français qui avait, par ailleurs, des soucis du même ordre dans d'autres parties du pays (dans le Midi notamment) couvrit les patrons et l'armée. Il stigmatisa les agitateurs socialistes et surtout étrangers, particulièrement

les Belges qui introduisaient en France des idées subvertives.

Le 5 mai 1891, le journal «Le Mémorial de la Loire» écrivait: « On dit que la majorité des gens de Fourmies sont des Belges qui prétendent, comme au Congo, faire la loi chez nous. Je le crois volontiers. Comment comprendre que des Français aient pu se conduire de façon aussi sauvage vis-à-vis des soldats dont le seul tort était d'assurer l'ordre et la liberté ? Les pays du Nord fourmillent d'ailleurs de Belges.»

Ne pourrait-on pas tracer ici un parallèle avec les journaux d'extrême droite ou apparentés qui crient au danger d'islamisation de notre société ?

À la fin des années 40, il était devenu de notoriété publique que les jeunes Belges passaient la frontière pour fréquenter les bals musettes du samedi soir dans les villages frontaliers français. C'est là que nous avons été surnommés, pour la première fois, les «Popols» par les jeunes Fourmisiennes. Pressés de questions sur l'origine de cette appellation du 19e siècle, suite aux incidents que nous avons rappelé, les aînés nous apprirent que le roi Léopold II avait rendu visite à ses ressortissants travaillant dans les filatures pour les exhorter à abandonner leurs idées revendicatrices. Par la suite, on appela les ouvriers belges, les «Popols» et le surnom était resté.

Fourmies n'avait pas le monopole du racisme anti belge. En Lorraine où de nombreux compatriotes travaillaient dans les mines de fer, un certain climat xénophobe était entretenu. Une chanson fut même composée qui disait sur un air martial repris d'un lied allemand:

Alli, allo,  
les Belges sont des salauds.  
Alli, allo,  
qui baisent les Françaises.  
Alli, allo,  
les Belges sont des salauds  
Alli, allo,  
ils boivent tout notre pernod.

Ces accusations de s'emparer des filles n'est pas nouvelle. Elle pouvait d'ailleurs se retourner contre les Français.

Dans les régions frontalières, il n'est pas rare de voir des membres d'une même famille avoir des nationalités différentes. Beaucoup de travailleurs frontaliers avaient la double nationalité, conséquences des mesures d'intégration que le gouvernement français avait édictées au 19e siècle. C'était le cas à Rance où des ouvriers travaillant dans les filatures de Trélon ou de Fourmies étaient belges dans le village mais français dans leurs usines ainsi qu'en attestent les carnets de travail.

Si le racisme repose essentiellement sur des préjugés, il faut reconnaître que les voisins de la France de ce côté de la frontière n'en n'étaient pas exempts. Pour nombre de Belges, les Français étaient sales. Leurs femmes ne connaissaient pas l'eau ni le savon. Des voisins du sud, ils disaient que le Français se sentait bien dans du linge propre après avoir retourné sa veste.

C'était là le souvenir d'une époque où le monopole d'État du gouvernement français sur le sel, les allumettes et le savon en rendait l'usage rare parce que dispendieux. Cet usage avait disparu chez nous avec le gouvernement hollandais après 1830. Cela arrangeait d'ailleurs beaucoup nos braves frontaliers qui en introduisaient en fraude en France et gagnaient largement leur vie par ce genre de trafic. Plus tard, ce fut le tabac qu'il fit l'objet de la fraude. Dans l'autre sens les parfums et les alcools en constituèrent la base. Pendant la guerre 40-45, nos voisins des départements du Nord et des Ardennes ont contribué à soulager notre ravitaillement déficitaire en beurre et en pommes de terre.

Ainsi donc, la relation de ce mouvement migratoire belge vers la France peut nous inciter à plus de modestie lorsque nous déclarons que ce sont les autres qui viennent manger notre pain alors que nous nous sommes assez courageux pour nous en sortir seuls ! Les réflexions que suscitent ces événements sont toujours d'actualité.

### **Les immigrations italiennes et polonaises**

Ainsi donc la relation de ce mouvement migratoire



belge vers la France peut nous inciter à plus de modestie lorsque nous déclarons que ce sont les autres qui viennent manger notre pain alors que nous nous sommes assez courageux pour nous en sortir seuls ! Les réflexions que suscitent les événements que nous avons racontés sont toujours d'actualité.

Un second mouvement migratoire dans le même sens devait à nouveau se produire un demi-siècle plus tard toujours pour des raisons de manque de main-d'œuvre provoqué par la démographie. Mais cette fois, la cause en été surtout les nombreux décès de la Grande Guerre.

En 1918, la France était exsangue. Son déficit est estimé à un million et demi d'individus. Cette fois, ce n'est plus seulement l'industrie qui manque de bras mais aussi l'agriculture. Aussi donc il est de nouveau fait appel à l'étranger. La deuxième vague de 1920 à 1931 attire encore beaucoup de Belges et d'Italiens mais ce sont surtout des Polonais qui arrivent en France.

Les Belges sont surtout représentés par des Flamands. Une fois encore, ils viennent des plaines dévastées de Flandre occidentale qui fut noyée sous une eau saumâtre durant plus de 4 ans, sillonnée de tranchées, ponctuées de cratères de bombes, couverte de débris des armes et au sol retourné par les obus, brûlé par le phosphore. Il restera longtemps impropre à la culture des céréales. De plus, les terres recèlent des millions de projectiles non explosés qui risquent de sauter au contact des socs des charrues. Il valait mieux s'expatrier et chercher du travail auprès de compatriotes installés en France depuis deux générations.

Les Polonais avaient connu aussi la guerre sur le territoire. Alliés des Français, ils avaient été récompensés par la reconstitution d'une Pologne plus grande, plus forte et pourvue d'un accès à la mer Baltique (Gdansk) qui devait assurer sa survie économique. Mais les régimes à tendance dictatoriale et à base militaire qui marquèrent les premières années de la République polonaise avaient suscité un flot d'opposants qui durent chercher refuge hors de leur pays.

La France a été, depuis le 10<sup>e</sup> siècle, considéré par les Polonais comme un pays ami. La noblesse polonaise et les grands bourgeois se piquaient d'ailleurs de bien connaître le français et venaient volontiers prendre les eaux et le soleil dans les villégiatures françaises. Dès 1931, les Polonais représentaient la deuxième communauté étrangère en France derrière les Italiens et devant les Espagnols. Une majorité de Belges ayant bénéficié des mesures d'intégration déjà évoquées avaient pris la nationalité française et ne comptaient donc plus au nombre des étrangers.

Aujourd'hui, où notre horizon devient européen, les Italiens et même les Polonais sont proches de nous et des Français. En 1930, ce n'était pas le cas. Les « Ritals » ou les « Macaronis », les « Polaks » étaient souvent rejetés dans des ghettos. Le nom imprononçable de ces derniers était jugé inassimilable. Dès 1921, ils avaient fui le régime du Maréchal Pilsudski. Aguerri par les luttes ouvrières soutenues au sein des partis de gauche ou anarchistes, ils s'amènèrent avec un esprit combatif. Très tôt, s'apercevant de l'exploitation dans laquelle les patrons français les tenaient, ils revendiquèrent de meilleurs salaires et des conditions de travail convenables. Très turbulents, ils étaient la bête noire du patronat. Dans le nord de la France en 1934, des immigrés polonais sont expulsés pour avoir fomenté des grèves de « gueules noires ».

Refoulé vers la Belgique, ils furent acceptés par les patrons charbonniers qui avaient grand besoin de main-d'œuvre. Ils rejoignirent ainsi ceux des leurs qui étaient installés chez nous depuis 1920 également.

Un film projeté par Arte illustre bien les grèves déclenchées en France par les mineurs polonais et la brutale répression qui s'en suivit. Un Gillicien dont le père avait travaillé à cette époque dans une mine du Nord, garda toute sa vie la marque des coups de matraque qui lui furent infligés.

Lors des funérailles des victimes du Bois du Cazier en 1930 - premier accident dans ce charbonnage - les syndicalistes polonais qui tentaient de prendre la parole furent pris à partie par la police communale de Marcinelle.

Aujourd'hui, il n'y a plus guère que les noms ou les prénoms qui nous permettent de distinguer les nationalités d'origine des Italiens ou des Polonais qui ont marqué notre histoire ouvrière comme les Flamands avant eux d'ailleurs.

Ainsi que le disait une amie parisienne, il y a peu : « L'Europe des trusts existe depuis longtemps. Il ne reste plus à faire que celle des travailleurs ! »

**Roger Nicolas**

## HISTOIRE

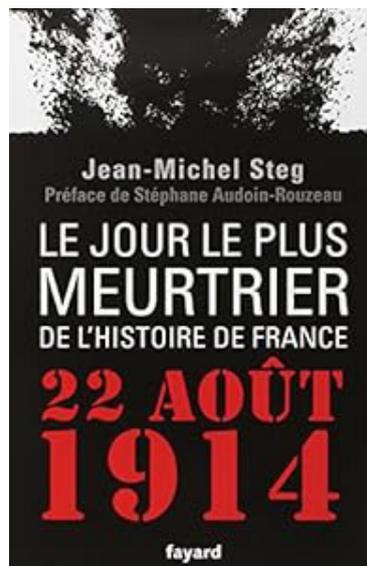
### Le 22 août 1914, jour le plus sanglant de l'histoire de France

Ce jour-là, 27 000 soldats français ont perdu la vie. Un ouvrage explique les raisons de cette hécatombe et pourquoi notre histoire l'a quelque peu oubliée.

Moins de trois semaines après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, le 3 août 1914, les deux armées passent à l'offensive. Des centaines de milliers de soldats s'alignent de la frontière suisse au Brabant belge, dans la chaleur de l'été. Du 20 au 24 août, la bataille des Frontières fait rage. La France en sort perdante. Seule la bataille de la Marne, du 6 au 11 septembre, permettra de mettre un terme à l'avancée allemande.

Une de ces journées fut particulièrement meurtrière : le 22 août 1914. Entre l'aube et la tombée de la nuit, pas moins de 27 000 soldats français sont tués, soit deux fois plus que du côté allemand. C'est le jour le plus sanglant de l'histoire de l'armée française, toutes guerres confondues. Comment expliquer une telle hécatombe ? Pourquoi, paradoxalement, cet événement tragique est-il si peu connu ? L'ouvrage de Jean-Michel Steg, *Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France - 22 août 1914* (Fayard), paru en 2013, permet d'en savoir plus.

### L'état-major dépassé par les événements



Jusqu'à la fin du mois d'août, l'état-major dirigé par le général Joffre, commandant en chef des armées, ne cerne pas l'ampleur de la manœuvre entreprise par les Allemands en Belgique. Trompés par des renseignements faux ou imprécis, les militaires français sous-estiment le nombre de divisions en train de fondre sur leur aile gauche. « Surtout,

ils n'intègrent pas que les unités allemandes de première ligne ont été puissamment renforcées par un afflux de réservistes encore jeunes et bien

entraînés», écrit Jean-Michel Steg.

En Belgique, au début de la bataille des Frontières, les Français prennent des décisions avec une bonne journée de retard. Joffre pense attaquer les Allemands sur leur flanc, comme par surprise, mais il les attaquera finalement de face, ce qui constitue un choc plus violent et difficile à remporter. Une erreur «catastrophique» qui explique en partie le carnage. Quand ils tombent sur les Allemands, dans ce paysage vallonné, sinueux et boisé, les Français sont pris de court. «Le camp capable de déployer ses troupes de la façon la plus rapide sera décisif dans la bataille», explique l'auteur. Et ce camp, c'est celui des Allemands.

Le cafouillage est d'autant plus grand que les ordres donnés par l'état-major, loin du terrain d'opérations (Joffre est à Château-Thierry, dans l'Aisne), tardent à arriver. Les six corps d'armée engagés ce jour-là peinent à se porter secours : les combats ont lieu de façon quasi simultanée et la désorganisation générale est accrue par un brouillard tenace qui se lève en fin de matinée. Le bilan est catastrophique. Le 22 août, la 8e division a perdu à elle seule 5 000 soldats, soit la moitié de ses troupes. Les officiers ne sont pas épargnés : un gradé sur deux affilié à cette division perd la vie.

### «L'offensive à outrance», une doctrine très meurtrière»

Les combats du mois d'août n'ont rien à voir avec ceux, emblématiques de la Grande Guerre, qui se dérouleront dans les tranchées. Les armées allemande, française et britannique en sont encore à la guerre de mouvement, qui expose davantage les hommes et se révèle donc plus coûteuse en vies. Par ailleurs, l'armée française n'est pas préparée à une guerre défensive. Ainsi, face au feu ennemi, «les soldats tentent parfois de s'abriter sous leurs sacs», note Jean-Michel Steg.

Un contingent allemand franchit la frontière belge, au début du mois d'août 1914. (AFP)

Mais au fond, minimiser les pertes n'est pas l'objectif premier de Joffre et de ses équipes. La doctrine de «l'offensive à outrance» reste privilégiée. Une guerre de type napoléonien, peu défensive, où les soldats restent debout et où l'artillerie joue un rôle secondaire. «Rechercher des pertes minimales eût été considéré comme une faiblesse, une forme de pusillanimité des chefs, au risque de brider l'élan des soldats au combat», analyse l'auteur du livre. Ceci explique en partie l'absence d'ordre de battre en retraite et le taux de mortalité élevé parmi les officiers, parmi lesquels bon nombre tentent de montrer l'exemple quasi suicidairement, en restant exposés longtemps face au feu.

Cette stratégie d'un autre temps («On attaquera l'ennemi partout où on le rencontrera») se heurte à une difficulté supplémentaire : les armes de guerre ont bien évolué depuis 1870 et la guerre franco-allemande. Les fusils tirent plus rapidement, toutes les 4 à 5 secondes ; les mitraillettes font leur apparition ; les canons sont davantage précis et meurtriers ; l'aviation largue des obus (l'armée française en utilise 50 000 par jour en septembre 1914) et les soldats «se laissent surprendre par les sons», qu'ils ne sont pas toujours en mesure d'analyser. Il arrive que certains d'entre eux, pris de panique, tirent au hasard, parfois même sur des troupes alliées.

### La bataille de Rossignol, un massacre



Le 22 août 1914, des centaines de milliers d'hommes s'engagent sur une quinzaine de terrains majeurs. Les batailles portent les noms de Virton, Bellefontaine-Neufchâteau, Ochamps, Bertrix, Maissin ou encore Ethe. Dans cette dernière localité, on recense aujourd'hui 2 056 tombes françaises, dans un cimetière spécifique. La plus meurtrière restera celle de Rossignol, village du sud-est de la Belgique, avec 7 000 morts français, contre 800 à 1 000 morts allemands.

Cette bataille est un condensé tragique des dysfonctionnements propres à l'armée française à ce moment-là. Après avoir traversé la Semois, rivière frontalière, la 3e division d'infanterie coloniale est persuadée que l'ennemi ne se compose que de cavaliers, alors qu'il dispose d'artillerie et de soldats lourdement armés. Le commandement refuse d'ordonner le retrait des troupes, qui sont pourtant sur le point d'être encerclées. Aucune décision n'est réellement prise, les Allemands tiennent les Français à leur merci. La 3e division d'infanterie coloniale est presque anéantie.

«L'après-midi est une longue agonie», écrit Jean-Michel Steg. Le général Raffanel, «devenu totalement aboulique», abandonne ses troupes. «Il s'éloigne de son état-major et on perd sa trace. Son corps ne



sera retrouvé que le lendemain, sans qu'on puisse déterminer s'il s'est suicidé ou s'il est mort sous le feu ennemi.» A la tombée de la nuit, les Allemands installent leur bivouac autour de Rossignol. Les soldats français qui ont survécu repassent la Semois qu'ils avaient franchie quelques heures plus tôt. Près de 7 000 hommes sont morts pour rien.

### **Une mémoire peu entretenue**

La violence de ces quelques jours, et notamment du 22 août 1914, est un peu passée sous silence aujourd'hui. Comment expliquer que l'opinion publique connaisse, au moins de nom, les batailles de la Marne ou de la Somme, mais pas celle de Rossignol ? Dès la fin de la guerre, ces événements sont minimisés. Les 106 volumes de l'ouvrage *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, daté de 1922, ne comportent que trois paragraphes sur Rossignol. L'armée préfère alors retenir les faits constructifs, comme la bataille de la Marne, plutôt que les échecs cinglants, où son commandement est directement mis en cause.

Le 22 août constitue malgré tout, selon les termes de l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, qui préface l'ouvrage de Jean-Michel Steg, «une entrée

dans 'la première catastrophe' du XXe siècle, dans le désastre originaire».

**Article rédigé par Ariane Nicolas**  
**Extrait de France Télévisions**

### **Les derniers jours d'un brave courcellois à Breendonk**

Désiré Mouffe était militant communiste. Devenu résistant, il fut arrêté et mourut à Breendonk où il rencontra un autre Courcellois bien connu, François Druine. Chaque année, jusque dans les années '80, une délégation de la section courcelloise du Parti communiste allait déposer une couronne de fleurs sous la plaque commémorative apposée sur la façade de l'habitation au 150 de la rue des Quatre Seigneuries et rencontrait ainsi sa veuve, sa fille, sa famille, au cours d'une petite réception amicale.

Dans son livre sur Breendonk (Editions J. Dupuis, 16/09/1944), intitulé «Le camp du silence, de la mort et du crime», Victor Trido, ex-commissaire de police de Lodelinsart et détenu à Breendonk,

consacre tout un chapitre à Désiré MOUFFE et à sa mort (pages 43 à 45).

Sur sa page Facebook, Roger Romain rapporte les propos de Daumeries, un autre détenu qui n'ignorait rien des souffrances de notre infortuné camarade. Il le voyait chaque jour dans la chambre. Il savait que Désiré arrivait difficilement à pouvoir lever sa pelle, il savait davantage qu'il lui eût été impossible de prendre la cadence de travail des autres prisonniers. Weiss, un des tortionnaires SS belges cherchait, voulait une victime, et l'innombrable lâche de Jumet allait la lui offrir.

Les paroles de cette hideuse crapule me revinrent : «Nous sommes ici quarante-huit, mais même s'il faut en faire crever quarante-sept pour sauver ma peau, je le ferai». Comme Poquette, Mouffe eut le sac de pavés au dos, et durant des heures, sans une seconde de répit, avec des halètements, soufflant comme une pauvre bête épuisée, trébuchant à chaque pas, les yeux hagards, le masque livide, le cerveau obnubilé, nous vîmes le grand Désiré dans son combat avec la mort. Quel triste spectacle que celui de cet homme voué à présent à une fin certaine, sans aucune aide, sans le moindre secours d'aucune sorte, mais peinant encore pour répondre aux demandes d'un corps qui voulait



vivre.

Je demande pardon à sa femme, à sa fille, à tous ceux de sa famille de rappeler la détresse mortelle de leur cher disparu. Ce n'est pas un état morbide qui m'y pousse, mais bien la volonté de voir punir ses tortionnaires.

Sous le regard implacable des brutes, Mouffe ploya à demi. Ses doigts gourds se crispèrent sur le manche de sa pelle, et lorsqu'il voulait lancer sa pelletée, on voyait son long corps tordu, plié en arc, la tête s'inclinant lamentablement sous la pression impitoyable de son sac de pavés. On dut le porter pour rentrer dans la chambre, il avait tenu jusqu'au coup de sifflait. Vite et dès la ren-



trée, on le fit asseoir sur un escabeau.

M'approchant de lui, je lui demandai : «Qué nouvelle, Zirès, vos sintez mia ?». Il leva la tête, son regard était obscurci, enveloppé comme d'un nuage, et d'une voix affaiblie je l'entendis prononcer ces paroles : «Pinsez qu'nos les vîrons ?». Tels furent ses derniers mots, mais que pouvaient-ils signifier ? Désiré fut couché sur sa paille et deux heures après il mourait !

Pleurez, pauvre femme, pauvre petite, et dites-vous que sans Daumeries, votre époux bien-aimé, votre papa adoré, aurait probablement revu le clocher de sa bonne commune. Dans ses conversations des derniers jours, il ne cessait de répéter qu'il voudrait, quoi qu'il arrivât, que sa fille pût continuer ses études musicales. Je répète ses paroles et l'espoir qu'elles contiennent, afin que plus tard on crée une institution qui étende sa protection aux veuves et orphelins de ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour la force et la foi de leurs sentiments patriotiques.

### Roger Romain

\*Je n'ai trouvé aucune information concernant Marie Piétquin. Si vous en trouvez, envoyez-les nous sur [leprogres.asbl@gmix.fr](mailto:leprogres.asbl@gmix.fr).

## Qui est Jean Lagneau ?

Cadre offert par la Fondation Joseph Jacquemotte et accroché sur un bâtiment communal de Souvret.

Permettez-moi d'emblée de saluer parmi nous la présence de Wilchar, ami de Jean Lagneau dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Notre invité de ce jour ne nous en voudra pas de parler en priorité de son ami, tué par les Nazis pour la défense de ses idées et de notre liberté.



Mesdames, Messieurs,

Jean François Léopold Lagneau né à Souvret le 14 mai 1914 est le fils de Léopold Joseph Lagneau et de Octavie Maghe.

Brillant étudiant, il recevra une licence en mathématiques de l'ULB et enseignera notamment à l'Athénée de Virton ce qui lui valut en 1998 d'être le sujet d'un récent ouvrage intitulé « Papon est-il responsable du silence de Jean Lagneau ? » ; ouvrage écrit par les élèves de l'Athénée de Virton sous la conduite de leur professeur Madame Drohé, ouvrage aussi, préfacé par un autre grand résistant, Arthur Haulot, pour ne pas le citer.

Engagé politiquement, Jean Lagneau l'a été depuis son plus jeune âge puisqu'il fut membre des Etudiants socialistes et qu'au sein de l'Action socialiste, il affirmait son identité de gauche en tant que partisan du Docteur Albert Marteau. ( qui devint ministre communiste après la guerre).

Pas étonnant que l'un et l'autre, opposés à la poli-

tique de neutralité prônée à l'époque par le Parti socialiste et ses plus hauts dirigeants - nous sommes en 1938 - le quitteront pour rejoindre le Parti communiste.

Il sera ainsi journaliste à la Voix du Peuple avant de regagner l'enseignement suite aux difficultés financières vécues par le journal.

En 1941, Jean Lagneau devient dirigeant du Rassemblement national de la Jeunesse, mouvement de jeunesse affilié au Front de l'Indépendance. Peut-être faut-il rappeler ici que le FI était un des principaux et des plus combatifs mouvements de la résistance. S'il comptait en son sein l'ensemble des militants du Parti communiste - seul parti politique belge organisé en tant que tel durant toute la guerre - il comptait aussi dans ses rangs beaucoup de cadres et militants socialistes, de chrétiens mais aussi de libéraux.

L'action clandestine commençait.

Il écrivit moult pamphlets dans des journaux clandestins comme Jeunesse Nouvelle ou vers l'Avenir, presse qu'il diffusait largement autour de lui tout comme le maillon qu'il rédigeait en autre avec Wilchar, organe de presse qui était diffusé au sein même de l'Office National du Travail. Son action le poussera à mettre le feu aux dossiers accumulés par cette organisation de collaboration et à faire sauter son imprimerie.

Il participera en outre à l'action armée. Il sera ainsi amené à participer à la liquidation d'un fonctionnaire belge spécialisé dans la poursuite des réfractaires au travail en Allemagne.

La clandestinité, c'est aussi être agent de renseignements et de liaison. Ses contacts avec une secrétaire du Baron Delaunoy permettront le financement partiel du Front de l'Indépendance.

Il connaîtra ensuite la clandestinité totale au début 1943 et il sera arrêté le 6 août de la même année alors qu'il résidait chez ses parents à Watermael-Boitsfort, 30 avenues des Archiducs.

Durant ces quelques années, véritable intellectuel aux multiples talents, Jean Lagneau n'oubliera jamais qu'il était fils du peuple. Il l'affirmait tant dans sa profession que dans la peinture ou encore en tant que critique d'art remarquable.

C'est en 1942, qu'il avait écrit et fait publier aux Editions du Monde Entier un petit chef-d'œuvre d'étude sociale et artistique sur la peinture au XVIIIème siècle au travers d'un opuscule intitulé « De Lebrun à David ».



Nous retiendrons aussi et principalement la création du groupe d'art « Contact » créé le 1 mars 1941 dont il assurera la direction en compagnie d'un certain nombre d'artistes qui se qualifieront de révolutionnaires, groupe dont Wilchar et Jean Goldman, « Cimaise de son nom de critique d'art », faisaient partie.

Il sera arrêté en 1943 et connaîtra la prison de Saint-Gilles avant d'être conduit dans la forteresse de Kaisheim où il sera condamné à mort le 19 août 1944 et décapité à la hache le 27 novembre.

Des témoignages recueillis auprès des survivants qui ont partagé ses dernières heures de vie, il a passé sa dernière nuit en compagnie d'un autre condamné, le dénommé Lecocq. Cette nuit, leurs tortionnaires et bourreaux devront supporter les chants révolutionnaires qu'ils entonnaient à tue-tête.

Jean Lagneau a été un être extraordinaire mais pas exceptionnel car il a fait partie de ces milliers, de ces dizaines ou centaines de milliers d'hommes et de femmes qui se sont levés immédiatement contre l'opresseur. Qu'ils soient honorés, qu'ils ne soient jamais oubliés.

Merci aux mandataires communaux de Souvret qui ont donné le nom de Jean Lagneau à leur place com-

munale. Merci au Conseil communal de Courcelles d'avoir effectué la rénovation de la place portant le nom de ce patriote.

**Robert TANGRE**

### **Les «Gouaches de Breen-donk»\***

Une exposition fut réalisée en souvenir de Jean Lagneau à l'occasion de la rénovation de la place de Souvret portant son nom.

Tout comme Jean Lagneau, de très nombreux jeunes gens ont combattu pour notre liberté. Aujourd'hui, vu leur âge, les témoins immédiats ont presque tous disparu. Je souhaite rappeler la mémoire de personnes comme Benoît Michiels et Yvonne Forneville, son épouse qui ont milité jusqu'à leur dernier souffle pour crier aux jeunes « Plus jamais ça ! ».

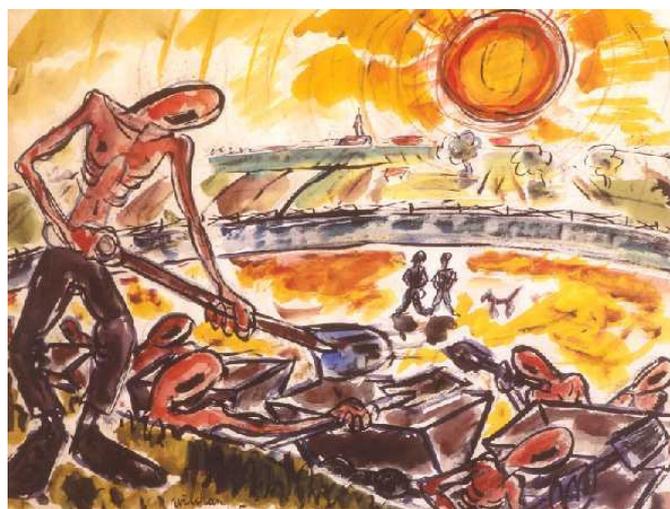
Comme notre ami Wilchar présent lors du vernissage, ils sont aujourd'hui décédés. La génération suivante, celle de Jean Denuit, président de la Maison de la Laïcité à l'époque et de la mienne souhaite transmettre le relais car nous avons besoin de vous, les plus jeunes.



Toutefois, si les témoins disparaissent, les témoignages restent. Je vous conseille de chercher à visionner le film sur Breendonk où Wilchar retrace son enfer et celui de ses compagnons. Il a revécu ces moments douloureux où des hommes avilissaient d'autres hommes. Ces hommes étaient des Allemands mais aussi de bons Belges, Flamands ou Wallons, adeptes de Le Pen, en France, en Autriche, partisans de Haider ou encore, en Italie, membres du Parti de l'Alliance nationale de Fini.

Wilchar, l'affichiste, Wilchar le peintre, Wilchar, l'impertinent, Wilchar, l'anar, Wilchar, l'affichiste, Wilchar, l'imagier populaire, Wilchar, toujours, est l'homme debout. C'est par sa peinture, ses gouaches qu'il témoigne de ses souffrances et de celles de ses compagnons de captivité. Son œuvre est aujourd'hui la propriété du Fort national de Breendonk.

Et l'art dans tout cela ?



Il est vrai qu'il n'y avait pas de place pour l'art. Tenillés comme ils l'étaient par la faim, dit Wilchar, nous enregistrions dans nos mémoires recettes de cuisine et adresses de restaurants.

Quand Wilchar revient, il porte en lui ces remarquables dessins, témoignage qui est et restera unique de ce qui se passa à Breendonk. L'œil du peintre et le subconscient de l'artiste avaient tout retenu. Quelle fresque étonnante que celle de ces pauvres fantômes, silhouettes sans visage, qui vous serrent le cœur. Plus éloquentes dans leur simplicité apparente de lignes que dans une évocation trop réaliste qui eût seulement atteint les tripes. Ainsi fit Picasso dans « Guernica » qui, prenant ses distances, préféra faire comprendre aussi l'horreur de la guerre, par le cœur et l'intelligence.

Ils ont voulu transmettre aux jeunes générations les dures leçons qu'ils ont tirées du fascisme et essayer de leur faire comprendre que la lutte pour la liberté est de la volonté de tous les jeunes.

Je conclurai cet article prochainement par une série de réflexions sur la notion de liberté.

**Robert Tangre**

\*Willem Pauwels, dit Wilchar, 1910-2005.

## Après Jean Lagneau, Wilchar, mes réflexions

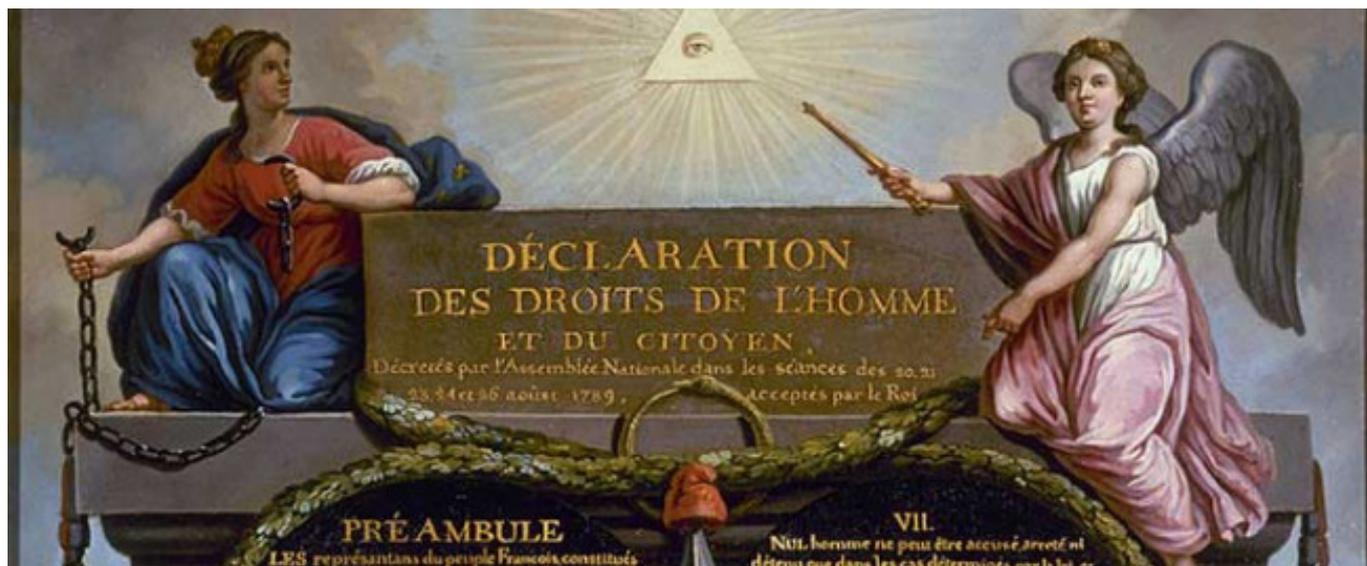
Avant de conclure, permettez-moi d'émettre quelques réflexions sur la notion de liberté et les interrogations que cela pose aujourd'hui à l'homme qui s'était engagé politiquement pour tenter de faire évoluer le monde positivement.

Qu'en est-il de cette liberté inscrite en lettres majuscules dans la Déclaration des Droits de l'Homme ? Il me semble que ce vocable, comme bien d'autres que nous partageons sont galvaudés, vidés de leur contenu. En effet, la liberté n'est pas seule, elle est l'aboutissement de valeurs nobles comme solidarité, justice et démocratie.

La liberté, au cours des siècles fut réclamée, revendiquée, exigée, conquise, défendue l'arme à la main, par la création d'organisations sociales et politiques, par la grève ou encore par ceux qui, au travers des temps, ont exigé l'application totale des droits du citoyen et de l'homme que ce soient les révolutionnaires du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le prolétariat du 19<sup>ème</sup>, les adeptes de Marx et du socialisme et d'autres philosophes, les soviets de 1917, les anti-fascistes, croyants ou incroyants.

La liberté est aussi l'idéal, la volonté d'absolu de tous ceux qui ont le cœur à gauche.

Toutefois, depuis 1945, il me semble que la liber-



té, les libertés que nous, que votre génération, ont conquises, ont été volées, reconquises, canalisées, limitées, entravées par les tenants d'un capitalisme de plus en plus tout puissant, méprisant les valeurs humaines car désormais, unique mode d'organisation économique de notre société. .

Les régimes socialistes ont vécu. La sociale démocratie est en crise profonde. Les Reagan, Thatcher d'abord, Bush père, hier, Bush fils, mais aussi les Blair et tous les autres, partisans du tout à la libre entreprise, libre entreprise de créer ou d'asservir, mélangeant allègrement liberté et libéralisme, avec comme aboutissement le capitalisme sauvage.

Existe-t-il des libertés pour tous les laisser pour-compte, de tous ceux qui ont perdu leur emploi sur l'autel de la rentabilité ?

Existe-t-il des libertés pour tous ceux qu'on appelle pudiquement les nouveaux pauvres, sans travail, sans logis, paumés, quarts-mondistes ?

Existe-t-il encore des libertés quand on s'attaque aux droits fondamentaux de l'homme comme la liberté d'association ? ?

Existe-t-il des libertés lorsqu'on est bronzé, clandestin, travailleur immigré soumis aux passeurs d'hommes et négriers de toutes sortes ?

Existe-t-il des libertés pour ces femmes dont des mafieux achètent et vendent les corps ?

Est-ce accorder des libertés lorsqu'on permet à des mouvements populistes, d'extrême droite ou carrément fascistes d'avoir pignon sur rue et de distiller leurs théories d'exclusions.

Existe-t-il des libertés lorsqu'on permet la privatisation des médias et lorsque des gens comme Berlus-

coni contrôlent la quasi entièreté de la presse de leur pays, en dénaturant l'information, en abêtissant les consommateurs d'images ?

Existe-t-il des libertés lorsque certains tirent profit de l'industrie d'armement et organisent des conflits localisés.

Existe-t-il des libertés lorsqu'un Etat s'institue gendarme du monde et se juge au-dessus de toutes les lois internationales ?

Existe-t-il des libertés lorsque le terrorisme d'Etat favorise la création de groupes intégristes ?



Y a-t-il libertés lorsque les nations nanties, les multinationales qu'elles génèrent, exploitent le Tiers-Monde, pillent ses richesses, détruisent notre patrimoine commun, l'environnement, lorsqu'elles exploitent ou prostituent de jeunes gamins ou gamines ?

Existe-t-il des libertés lorsque l'argent de la prostitution, du trafic de la drogue soumet la volonté des humains à l'alcool, aux drogues ou pollue les esprits par les sectes ?

Existe-t-il des libertés, pour en terminer lorsque l'argent permet d'utiliser la force de travail de milliards d'êtres humains pour créer la richesse d'un

petit nombre de privilégiés ?

La réponse est dans nos mains, chers amis. N'oubliez surtout pas que les grands patrons ont permis la prise légale du pouvoir par Hitler qui leur a offert la richesse créée par la force de travail représentée par tous les bras des hommes, de femmes et même d'enfants appartenant aux peuples qu'ils considéraient comme des sous-hommes qu'ils avaient réduit à l'esclavage ?

Aujourd'hui, Daimler, Volkswagen, Krupp ont été forcés d'indemniser tous les survivants qu'ils avaient exploités mais n'oubliez pas que les banques françaises et belges renâclent à restituer aux Juifs, les richesses qu'ils ont conservées durant autant d'années au plus grand profit de leurs actionnaires.

Excusez-moi de la longueur de mes réflexions mais le sujet me tient toujours tant à cœur au seuil de ma vie.

**Robert TANGRE**

### **Toujours du bon côté de l'histoire» : quand le Canada traite en héros un ex SS Ukrainien devant Zelensky**



*Yaroslav Hunka a été salué par la chambre des Communes canadienne en présence de Volodymyr Zelensky, alors qu'il s'agit d'un ancien SS.*

Le 22 septembre dernier, la Chambre des communes canadienne recevait en grandes pompes Volodymyr Zelensky, l'assurant de sa solidarité face à l'envahisseur russe. Le président ukrainien remerciait alors ses hôtes, déclarant que leur pays avait « toujours été du bon côté de l'histoire ».

Justin Trudeau répondait par de nouvelles promesses d'aide. Tout le monde se congratulait.

Au passage, le président du Parlement, Anthony Rota, faisait applaudir un vieil homme installé parmi le public, le présentant comme « un vétéran de la Seconde Guerre mondiale qui s'est battu pour l'indépendance de l'Ukraine contre les Russes, et qui continue aujourd'hui à soutenir la vérité même à l'âge de 98 ans ». Emotion garantie dans les rangs. Volodymyr Zelensky levait le poing pour saluer un geste de solidarité émouvant.

### **Un collabo dans toute sa splendeur**

Aujourd'hui, on sait que cet homme s'appelle Yaroslav Hunka et qu'il s'agit d'un ancien collaborateur des nazis réfugié outre-Atlantique. Le « héros » présumé a été membre de la 14ème division Waffen Grenadier de la SS, placée directement sous commandement allemand pendant l'occupation, qu'il a rejoint volontairement en 1943. Il a donc combattu aux côtés des nazis, comme des milliers d'autres ukrainiens qui, à la Libération, se sont réfugiés au Royaume-Uni ou au Canada.

Une fois révélée la véritable identité de l'intéressé, l'affaire a pris une tournure fort différente. Des organisations juives se sont émues à juste titre de la promotion d'un homme associé au génocide des juifs. Selon Le Monde, le président-directeur général de B'nai B'rith Canada, Michael Mostyn, a rappelé que les volontaires de la Division SS Galicie « rêvaient d'un Etat ukrainien ethniquement homogène et ont approuvé l'idée de nettoyage ethnique ». Il a exigé des « excuses significatives (...) ainsi qu'une explication détaillée de la manière dont cela a pu se produire au centre de la démocratie canadienne ».

Pour le moment, Justin Trudeau n'a rien dit. Le président de la Chambre des Communes, Anthony Rota, a battu sa coulpe en se déclarant seul responsable de cette bévue monumentale. Dont acte. Tout le monde peut se tromper, même s'il est conseillé de savoir à qui l'on rend hommage en de telles circonstances. Quant à Volodymyr Zelensky, sans doute ignorait-il tout des faits de guerre de l'ex SS. Le Président ukrainien doit même être un poil embarrassé par une histoire qui vient alimenter le narratif russe sur les nazis qui seraient à Kiev comme des poissons dans l'eau.

### **Un organisateur de la Shoah célèbre.**

Ils n'y sont pas, fort heureusement. Reste que l'Ukraine persiste à encenser des personnages ayant suivi le même parcours que Yaroslav Hunka, à commencer par le sinistre Stepan Bandera, un

organisateur de la Shoah qui appela à tuer les juifs.

Dans tout le pays, des rues, des monuments, des statues sont affublés de son patronyme. C'est un peu comme si des bâtiments officiels, à Paris ou ailleurs, portaient le nom de Pétain, de Laval, de Doriot ou de Déat. Certains justifient ce tour de passe-passe en expliquant que Stepan Bandera et ses acolytes ont combattu les soviétiques. Et alors ? A ce compte, en Ukraine comme en France, il faudrait réhabiliter tous les collaborateurs passés dans le camp nazi au nom de la lutte contre les « judéo-bolcheviks », ce qui ferait du monde.

Ceux qui s'émeuvent du sacre canadien de l'ex SS seraient bien inspirés de dénoncer une réécriture de l'histoire qui conduit à blanchir des anciens collabos. Mais chut, il ne faut pas le dire, car cela pourrait nuire à la réputation d'un Volodymyr Zelensky transformé en Dieu vivant. Au nom de la russophobie, on peut même envisager une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne, alors même que Kiev se joue des valeurs prônées par l'UE en persistant à célébrer des ennemis déclarés de la liberté et des droits de l'homme.

**Par Jack Dion**  
**Extrait de Marianne**

### Stop Loi Van Quickenborne

L'actuel projet de loi du ministre Van Quickenborne visant à réformer le droit pénal est très inquiétant. En effet, il introduit une nouvelle sanction pénale d'interdiction de manifester. L'objectif de cette sanction serait de s'attaquer à ce que l'on appelle les « casseurs », c'est-à-dire les personnes qui ne participent pas réellement à une manifestation, mais qui utilisent une manifestation – appelée « rassemblement revendicatif » dans le projet de loi – pour causer délibérément des destructions.

En réalité, il ne s'agit pas d'une mesure « anti-casseurs », comme le prétend le ministre. Le champ d'application de cette loi serait tellement étendu qu'il permettrait de viser et réprimer des manifestantes et manifestants qui ne commettent aucune violence. Sans avoir pour autant le moindre effet sur la présence ou les actions d'éventuels « casseurs ».

Dès lors, nous nous interrogeons sur les objectifs réels d'une telle loi et sur la précipitation avec laquelle le gouvernement souhaite l'adopter. Le mercredi 14 juin 2023, le texte est passé en Commission Justice de la Chambre. Quinze jours plus tard, sans notre mobilisation, il aurait été voté au Parlement. Il est censé passé en deuxième lecture début juillet et dans la foulée, être voté par le Parlement.

Soit, en plein durant les vacances d'été. Pourquoi un tel empressement ?

Nous sommes les principaux et principales organisateur•trices de « rassemblements revendicatifs ». Créer l'amalgame entre le terme « casseurs » et les militant•es n'est pas un bon signal pour la démocratie. Ce texte risque en outre de faire évoluer les pratiques policières vers un modèle incompatible avec le respect de la vie privée et un encadrement beaucoup trop strict des manifestations (à la fran-



çaise).

Refuser ce projet de loi – qui représente un réel danger pour la démocratie – c'est aussi continuer à défendre un État de droit. Les dispositions internationales reconnaissent le droit de grève comme un droit fondamental. Cela s'applique donc aussi au droit belge. Or, on a pu qu'amèrement le constater il y a peu avec Delhaize : faire du profit est parfois plus important que défendre les droits des travailleurs et des travailleuses. Dans ce contexte, la loi Van Quickenborne pourrait être utilisée contre nous. La fusion des Cours d'appel et des Cours du Travail, comme proposée par le même ministre libéral, nous affaiblirait. Nous, ce sont les travailleuses et les travailleurs. Nous, ce sont les citoyens et citoyennes de ce pays, les militant•es pour les droits humains, les activistes climatiques...

Il n'y a donc pas d'alternative. Même amendé, le projet de loi du Ministre de la Justice reste inaudible. Il doit être abandonné.

Pourquoi exiger le retrait du texte ?

Ce projet de loi introduit dans le code pénal une peine complémentaire d'interdiction de manifester, et ce pendant plusieurs années. La portée de ce projet est beaucoup trop large. Cette interdiction de manifester s'appliquerait aux « rassemblements revendicatifs » et aux personnes condamnées pour des infractions commises lors de ces rassemblements. En théorie, elle concerne donc « les casseurs ». Mais dans les faits, ça va beaucoup plus loin.



En effet, la notion de « rassemblement revendicatif » regroupe tout rassemblement organisé sur la voie publique, dans le but d'exprimer ou une plusieurs revendications collectives. Il s'agit donc là d'un moyen d'action fréquemment utilisé par les syndicats et le monde associatif.

Le projet de loi évoque certes des faits graves : menaces d'attentats contre des personnes ou des propriétés, meurtre, blessures volontaires. Mais la loi concerne aussi, très largement, le vandalisme, la dégradation de biens ou de marchandises, etc. En d'autres termes : brûler une palette, jeter des œufs ou de la peinture à l'eau sur une façade tomberaient également sous le coup de l'interdiction de manifester !

Faut-il aussi rappeler que la Justice dispose déjà de tous les outils pour condamner les personnes qui ont commis des faits répréhensibles. Il s'agit donc bien ici d'une peine complémentaire pour les militantes et militants !

Des amendements inutiles

Après de multiples actions visant à bloquer le projet de loi, nous avons pu pousser le Gouvernement à retirer son projet de loi du débat parlementaire le 7 juin dernier. Depuis, nous avons pris connaissance du texte validé en Kern le 9 juin, avec ses amendements.

•Ni les actions de grève, ni l'action syndicale au sens large, ni l'action collective de quelque mouvement social que ce soit, ne sont protégées dans le libellé du texte revu et corrigé par le Kern.

•Le terme « rassemblement revendicatif » nous concerne au premier chef et il n'est pas abandonné. Il ne devrait, en théorie, pas s'appliquer lors d'une grève, mais rien ne garantit que les juges ne l'appliqueront pas à ces conflits sociaux.

•Le texte amendé exige qu'il s'agisse désormais d'un rassemblement (revendicatif) de plus de 100 personnes. Cela ne change rien au fond du problème. Par ailleurs, nous sommes régulièrement plus de cent lors de nos mobilisations (syndicales, environnementales, associatives) dans l'espace public

•Les considérations censées épargner « les non-casseurs » ne sont pas rassurantes car elles dépendront encore de l'interprétation d'un juge.

•Le projet de loi, tel qu'il existe, n'empêchera jamais des personnes qui ont l'intention de « casser », de passer à l'acte. Que ce soit en manifestation ou ailleurs.

•Fondamentalement, les amendements proposés ne parviennent toujours pas à démontrer la nécessité sociale de la sanction. Or, c'est l'une des conditions sine qua non pour restreindre un droit fondamental tel que la liberté de manifestation.

Interpellez les député•es du parlement fédéral afin de les convaincre d'abandonner ce projet de loi.

**Nous sommes manifestant•es, pas criminel•les.**

**BNP-Paribas-Fortis applique**

## la politique de sanctions des États-Unis contre Cuba allant ainsi à l'encontre du droit européen

La majorité des banques belges refusent de faire des transferts vers Cuba mais également les transferts entre deux pays européens quand le mot "Cuba" s'inscrit dans la communication ou dans le destinataire. En général, les banques réagissent très prudemment et se réfèrent à leurs politiques internes de prévention contre le blanchiment d'argent ou le soutien au terrorisme.

Dans une réponse peu ordinaire, BNP-Paribas-Fortis reconnaît appliquer indirectement les lois américaines de sanctions contre Cuba, ce qui est d'ailleurs contraire au droit européen et belge.

Les faits : Le 10 mars 2023, dans le cadre de la campagne de solidarité 1C4Cuba, M.S. effectue un virement sur un compte britannique. Le lundi 13 mars 23, la banque téléphone et dit que ce virement pourrait servir pour des armes et/ou un trafic de drogues. Le 12 mai '23, M.S. reçoit un mail de BNP Paribas Fortis- Management des plaintes avec l'explication suivante : « Vous souhaitez transférer une somme vers une organisation qui rassemble des fonds pour envoyer de l'aide médicale à Cuba. BNP Paribas Fortis n'a pas effectué cette opération ».La banque affirme alors qu'elle prend en compte les

sanctions« imposées ou mises en vigueur par la Belgique, l'Union européenne, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Office of Foreign Assets Control des États-Unis, le Département d'État américain ou toute autre autorité compétente ».

MS a informé la « Coordination pour la levée du blocus contre Cuba » de l'incident. Cette plateforme nationale a analysé la réponse de la banque. Le Conseil de sécurité des Nations unies n'a émis aucune sanction à l'encontre de Cuba. Par contre, l'Assemblée générale des Nations Unies a condamné à plusieurs reprises, et presque unanimement, le blocus des États-Unis contre Cuba. Ni l'Union européenne ni la Belgique n'ont pris de sanctions à l'encontre de Cuba. Au contraire, le 12 décembre 2016, l'UE et Cuba ont signé l'accord de dialogue politique et de coopération -ADPC, qui a depuis été mis en œuvre.

Les seules instances restantes qui imposent des sanctions contre Cuba sont l'Office de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis et le Département d'État américain. On peut en conclure que BNP- Paribas-Fortis n'effectue pas de transaction en vertu des lois américaines sur les sanctions à l'encontre de Cuba.

L'Union européenne a adopté le règlement de blocage ou Blocking Statute ; dès 1996 qui interdit aux acteurs européens , et donc aussi à une banque telle que BNP-Paribas-Fortis, de se conformer à des lois de pays tiers. En réponse à une question parlementaire, la ministre de l'époque, S. Wilmès, a répondu le 13 juillet 2021 : « Plus précisément, le règlement inter-

Transferts d'argent impossibles vers Cuba avec

ING & BNP PARIBAS FORTIS

STOP AU BLOCUS DES ÉTATS-UNIS CONTRE



COORDINATION  
socialiste  
pour la levée du  
BLOCUS CONTRE  
CUBA

dit le respect de cette sanction, de même que la coopération avec l'autorité ou les juridictions américaines dans ce cadre. Les citoyens européens ou les entreprises qui se conforment néanmoins à cette sanction peuvent être tenus pour responsables. En Belgique, cette disposition est mise en œuvre par la loi du 2 mai 2019 qui prévoit des amendes importantes. »

La plateforme nationale « Coordination pour la levée du blocus contre Cuba » exhorte la Banque nationale belge ou le ministère des Finances à demander des explications à BNP-Paribas-Fortis. Cela dépendra de l'attitude décisive du ministre compétent Van Peteghem.

Le dossier complet « Les banques belges refusent les transferts vers Cuba » de la Coordination pour la levée du blocus contre Cuba est disponible sur le site « nonaublocus.be. » Le Tribunal international contre le blocus se tiendra au Parlement européen les 16 et 17 novembre 2023.

**Contact: Wim Leysens, secrétaire Coordination pour la Levée du Blocus, [coordinatie.blokkade@gmail.com](mailto:coordinatie.blokkade@gmail.com)**

## La revanche des orages, Sébastien Spitzer

Comment vivre avec une térébrante culpabilité, celle d'avoir participé à la mort de 60 000 personnes, lors du bombardement d'Hiroshima ? Le portrait d'un pilote de bombardier américain, embarqué dans une tragédie qui le dépasse. Un magnifique roman inspiré de faits réels.

### Pilote bombardier à Hiroshima

Anna, jeune comédienne italienne, est amoureuse d'un pilote bombardier de l'aviation américaine, Eatherly. Un homme qui a tout d'un héros shakespearien, se dit Anna. Et d'imaginer leur vie, tandis qu'il reviendra du combat bardé de gloire et d'honneurs, dans une jolie maison de la côte Ouest avec un beau jardin. Pour l'heure, Eatherly n'est qu'un simple pilote dont les missions se déroulent toujours loin du front, à sa grande déception. Jusqu'à ce jour où, avec une poignée de collègues, il est embarqué dans l'opération la plus importante de sa vie. La plus marquante de l'Histoire. Mais les teneurs de cette opération sont gardées secrètes. Tout juste sait-il que l'armée américaine a mis au point un « gadget » redoutable. Une arme monstrueuse.

Et pour cause, il s'agit de la première bombe atomique, celle qui sera larguée sur Hiroshima.

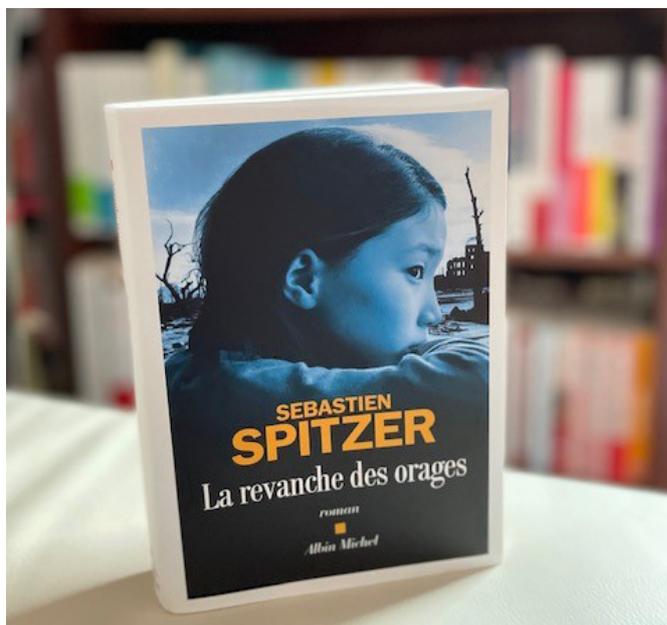
Pendant ce temps, Anna est venue habiter au Texas,

dans la ferme de ses beaux-parents. Une vie bien loin des applaudissements de la scène, des grands auteurs qui la font rêver, de son mari pilote envoyé en mission. Mais elle consent à ce sacrifice, convaincue qu'il va revenir en héros et que le meilleur les attend.

Or quand le major Eatherly rentre de mission, que tous célèbrent la reddition du Japon, il s'effondre intérieurement. Le début de la descente aux enfers commence pour un héros qui se sent davantage un zéro.

### Survivre avec le remords

C'est un magnifique roman que nous offre Sébastien Spitzer en cette rentrée littéraire des éditions Albin Michel, avec *La revanche des orages*. Une fois encore, avec un talent fou, l'auteur inscrit l'histoire d'un homme dans la grande Histoire. Celle d'un pilote embarqué dans une mission qui le dépasse, rattrapé par le remords à peine cette mission exécutée. Ces 60 000 morts le hantent jour et nuit, comme cette voix d'une victime d'Hiroshima qui s'infiltré dans ses pensées. Était-il nécessaire de commettre tous ces crimes ? Comment survivre avec le remords, avec tous ces cadavres sur la conscience ? Comment continuer à vivre avec un doute aussi corrosif ? Comment les autres peuvent-ils en voir en lui qu'un héros alors qu'il



est un voleur de vies ? Mutique, prostré, sujet à des hallucinations auditives, il passe des années au dispensaire militaire de Waco à son retour d'Hiroshima. Avec beaucoup de finesse, l'auteur nous entraîne dans cette bascule, celle d'un pilote traumatisé mais aussi celle de sa famille dont l'image de héros se brise pour ne laisser que souffrance et désillusions.

**Karine Fléjo**  
<https://leschroniquesdekoryfee.wordpress.com/>